

4 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----



Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2017-2018 !

Enseignants	Christians Louis-Léon ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Seront des préalables souhaitables : le cours DROI1511 « Introduction au droit islamique » et un des cours de droit canonique THEO1210 ou THEO2272.
Thèmes abordés	2016-2017 Le concept de « droit » et la méthodologie du droit comparé appliqué aux religions : bouddhisme, judaïsme, catholicisme, protestantismes, islam. Sciences des religions et droits religieux comparés à travers des thèmes choisis : Sacré, Sanction, Clergé, Public/privé, Personnes, Femme, Mariage, Justice, Gouvernance, Apostasie, Mort, Etat, 'cuménisme, etc.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de mesurer les enjeux d'une comparaison des droits religieux comme vecteur de compréhension de la diversité des traditions religieuses et comme contribution au dialogue interreligieux.</p> <p>1 La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation se fera sur la base d'un travail écrit d'une quinzaine de pages portant sur une initiative de dialogue interconvictionnel lancée par une institution publique et abordée de façon interdisciplinaire.
Contenu	<p>2016-2017</p> <p>La première partie du cours présente et analyse l'émergence récente de dispositifs internationaux visant spécifiquement les dimensions religieuses du dialogue interculturel Théories des dispositifs interconvictionnels - Alliance des civilisations de l'ONU- Dimensions religieuses du dialogue interculturel du Conseil de l'Europe - Dialogue ouvert, transparent et régulier prévu par l'art. 17 TFUE de l'Union Européenne - programmes de la Banque mondiale, de l'Unesco, etc).</p> <p>La seconde partie entre dans le détail de questions choisies par les étudiants eux-mêmes (en droit international ou en droit comparé). Un ou deux invités extérieurs viennent également exposer une question d'actualité. Exemples de thèmes au choix : Dialogue et déradicalisation ' initiative publique de dispositifs interconvictionnels ' Contentieux et résolutions des conflits - Politique et le régime juridique des Faith Based Initiatives aux USA</p>
Bibliographie	<p>Cfr le moodle du cours</p> <p>WILLAIME, J. P., Le retour du religieux dans la sphère publique, Vers une laïcité de reconnaissance et de dialogue, éd. Olivétan 2008, 112 pp.;</p> <p>JOBIN, G., La Foi dans l'espace public. Un dialogue théologique avec la philosophie morale de Jean-Marc Ferry, Les Presses Universitaires de Laval, Québec, 2004</p> <p>TIMMERMAN, Chr., SEGAERT, B., How to conquer the barriers to intercultural Dialogue, Bruxelles, Bern, Berlin, Peter Lang, Gods, Humans and Religions, vol. 5, 2004</p>
Faculté ou entité en charge:	CISR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences des religions	SREL2M	4		